

1 CAFE ASSOCIATIF : TOUT UN CHANTIER !

Comme il avait été exposé lors de la dernière AG ,le rapport écrit d'un technicien du département contraint la mairie de Barci à se soumettre à une maîtrise d'œuvre globale, ce qui augmente les coûts et rallonge les délais. La commune pensait pouvoir assumer le surcoût, or il s'avère que la dépense supplémentaire serait de 120 000 euros (qui pourrait être ramenée à 60 000 euros après l'obtention éventuelle de subventions).

Jean-Pierre nous informe donc, qu'après discussions et réflexions du conseil municipal, ces sommes dépassent la capacité d'investissement de la commune.

Pour faire vivre ce projet, l'idée est donc de modifier les plans initialement prévus et de faire le café dans la partie arrière du bâtiment uniquement.

Cette solution ne génère pas de création de surface, et donc ne nécessite pas de permis de construire et serait réalisable financièrement.

Une visite sur place a été faite par tous les membres présents (elle pourra être refaite par les absents)

Il en ressort que bien sur, la surface du café est réduite mais il reste 80 m2 environ avec une mezzanine et une belle hauteur sous plafond ce qui fera tout de même un joli local.

En outre la nouvelle implantation présente l'intérêt d'avoir une terrasse visible depuis la route ce qui n'est pas négligeable pour un lieu public et peut inciter les gens à s'arrêter plus facilement.

Il est aussi possible d'installer là une borne de recharge pour les vélos électriques.

L'assemblée générale est favorable à ce nouvel aménagement qui seul permet de réaliser le café et ce dans des délais raisonnables ; l'engagement de la commune de Barci de fournir un local est tenu

et il est maintenant urgent de commencer les travaux et de lancer les appels d'offres.

En ce qui concerne la *ressourcerie* (envisagée dans cette partie du bâtiment), elle n'est pas remise en cause, un local sera trouvé, peut être le niveau inférieur du bâtiment.

2 JARDIN PARTAGE A ORGANISER

A la demande de Yves il faudra envisager une réunion des « actifs » du jardin, afin de mettre au point notre organisation et de fixer la date de récolte des patates qui devrait se faire fin août début septembre...

3 RUCHER ECOLE

Il a été rappelé que Et-Si-Nous aide à l'installation d'un rucher école qui est à disposition des habitants du plateau. Cela peut être aussi en relation avec la faculté rurale et joyeuse(ateliers ruche).

Pour ce rucher Athmane a mis à disposition une ruche et un essaim il est donc prévu de lui rembourser le matériel (le budget étant provisionné).

4 LE TELEPHONE SONNE ... OU PAS

Se pose la question de l'utilisation du téléphone de l'association ; le téléphone est détenu par Athmane depuis quelques mois, il n'y a pas d'appels.

Proposition de transférer le tel chez un secrétaire ou trésorier pour utilisation lors de leurs appels pour Et-Si-Nous ? A discuter dans le cadre de la réunion du groupe communication ; dans l'immédiat transfert du tel à Yves.

5 BELLES RENCONTRES

Brigitte nous fait le bilan de sa rencontre avec l'association Respect de Gap, 98 familles adhérentes dont certains membres communs à Et-Si-Nous , il se dégage une volonté forte de mener des actions communes. D'autres associations pourraient participer (terre de lien...).

Bilan également de la réunion menée par la Fondation de France qui invitait les associations ayant déjà mis en place un café associatif.

la Fondation expose en quoi nos projets sont attractifs sur le développement des acteurs territoriaux ,pointe la différence des attentes et actions entre le monde rural et urbain, insiste sur l'importance de la collaboration inter associative (comment utiliser des moyens communs : locaux , ordinateurs , connaissance juridiques , aide rédactionnelle etc etc) ainsi que sur le développement des compétences de chacun.

Le programme Hors piste fini, que peut t-on attendre aujourd'hui de la Fondation ?

Principalement qu'elle continue à faire le lien entre les associations ;

Ainsi sera organisé (début 2019) un temps fort sur le département, la Fondation demande aux associations financées de participer à cette rencontre qui réunira chefs d'entreprises et élus !

6 FACULTÉ RURALE ET JOYEUSE : A VOS PROPOSITIONS !

Suggestion est faite aux adhérents de mettre leurs propositions d'ateliers ou conférences sur le site

Et-Si-Nous, après pourra être programmée une réunion pour établir un calendrier.

Déjà plusieurs propositions :

- nouvel atelier taille des arbres Grégoire et Marushka
- ballade géologie avec Clément
- matelotage Jean-pierre
- fartage ski Isa

7 VÉLO PARTAGE ... BEN OUI FAUT PÉDALER !!

Isa à mis à disposition à l'entrée de gap (local telecom près du stade , code cadenas 5110) un vélo pour ceux qui ne désirent pas prendre la voiture pour circuler dans Gap.

Avant d'aller plus loin et de solliciter la participation de la mairie de Gap il faut voir si ce vélo est réellement utilisé (combien d'entre nous vont laisser leur voiture et prendre le vélo pour faire leurs courses ?).

pour l'instant donc : phase d'expérimentation.

8 VERRES ... VERTS !

Remarque d'Isa à propos de l'utilisation lors des fêtes de village de verres en plastique (pas très écologique!)

Pour éviter cela pourquoi ne pas rassembler verres et assiettes et les utiliser en coopération avec les autres villages ? Paul est chargé d'acheter une armoire pour le stockage (Petite Ourse ou l'on pourra trouver aussi la vaisselle), cette armoire sera dans la bergerie et pourra servir plus tard au café.

Nous avons l'électroménager (frigo et lave vaisselle) fourni par ASM, 50 euros par élément.

Enfin Isa nous informe que Fruits d'avenir fait venir son pressoir à fruit dans le 04 (motte du caire) aux alentours du 15/20 octobre, avis aux intéressés.

9 BAR NOMADE

Nicole nous informe que le bilan sur 6 mois du bistrot est très légèrement positif.

Elle propose de déplacer le budget animation sur la faculté rurale et joyeuse et elle souligne que la fiche de paye pour l'intermittent du spectacle engagé doit être signée par un responsable légal (Paul ou Brigitte pour l'instant).

Yvon propose un nouveau « bar désastre » au début du mois d'octobre , projet sur deux jours :

samedi soir moules frites

dimanche petit déjeuner café philo

et couplé à une exposition sur le thème : il est interdit d'interdire !

Nicole donne au bistrot plusieurs caisses de vin , qui pourront servir pour ce bar et ceux à suivre.

10 SENTIER DES PAPILLONS ... SENTIER DE LA GUERRE

Jean-Paul nous rappelle que plusieurs courriers ont été adressés à la mairie de Lardier le dernier le 05/07 ; la mairie ne répond pas !

Il fait remarquer qu'il y a eu un malentendu lors de la dernière AG Et-Si-Nous, en effet le compte rendu précise que l'association abandonne le projet sur Lardier alors que pour lui il n'en était pas question lors des débats.

Il nous explique qu'il voulait mettre le maire de Lardier devant ses responsabilités et que cela fournit à ce dernier le prétexte pour ne pas s'engager.

A la demande de l'AG Jean-Pierre modifiera le compte rendu, la question va être reposée à la mairie de Lardier en précisant qu'Et-Si-Nous regretterait vivement la non réalisation du sentier.

Jean-Paul fait part de son souhait de ne plus être référent du sentier aux papillons.